

Décret

Générale

colonial

## Décret n° 02-425-1932 16 mars 1932

n° 02-425-1932 16

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

16 mars 1932

Numéro JO

n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro

30 avril 1932

### VISAS

Le Président de la République Sur le rapport du Ministre des colonies Vu l'article 1S du sénatus-consulte du 3 mai 1854  
**Vu** l'ordonnance organique du 1S septembre 1844, rendue applicable à la Côte française des Somalis nar décret du 18 juin 1844  
**Vu** le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies: Vu le décret du 16 juillet 1931, portant approbation du budget local de la Côte française des Somalis pour l'exercice 1931.

### TEXTE INTÉGRAL

Art.1er --Est approuvé l'arrêté pris par le Gouverneur de la Côte Somalis, en Conseil d'administration, à la date du 27 décembre 1931, et portant ouverture, à divers chapitres du budget local, pour l'exercice 1931, de crédits supplémentaires s'élevant ensemble à la somme de S00.000 francs et annulation au chapitre le de crédits correspondants. Art. 2, --Le Ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret

**Pauvl DOUMER.Par le Président de la République :Le Ministre dez colonies.DE CHAPPEDELAINE.**